

Guerre d'Orient

Autor(en): **Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-334860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5.

Lausanne, le 4 Mars 1878.

XXIII^e Année

SOMMAIRE. — Guerre d'Orient, p. 97. — Représentation graphique de la marche d'un corps de troupe combiné et de ses subdivisions, par von Scriba (planche), p. 100. — Les voies ferrées et la défense de l'Etat, p. 107. — Société des officiers suisses, p. 109. — Nouvelles et chronique, p. 111. — Avis, p. 112.

GUERRE D'ORIENT

Le *Journal de St-Petersbourg* publie comme ci-dessous le protocole sur l'acceptation des bases préalables de paix, et la convention de l'armistice signées à Andrinople, le 19/31 janvier, avec les commentaires préalables que nous reproduisons aussi.

C'est seulement vendredi 3/15 février que, par suite des difficultés des communications, ces pièces sont parvenues à S. M. l'empereur.

Quelques dates ne seront pas inutiles pour éclaircir la marche de cette négociation, retardée par la nécessité du transfert du quartier-général et par les interruptions des lignes télégraphiques dans une contrée à peine évacuée par l'ennemi.

Le 16/28 janvier, les plénipotentiaires turcs n'ayant pas reçu la réponse de la Porte à la demande d'instructions définitives qu'ils avaient adressée à Kazanlyk, sollicitèrent la permission d'envoyer à Constantinople une lettre par un messenger spécial, à travers nos lignes d'avant-postes. Cette permission leur fut accordée, mais en même temps on les invita à donner une réponse pour le 24 janvier/2 février. Le 18/30, ces plénipotentiaires ayant reçu un télégramme de Constantinople, daté du 12/24, demandèrent une entrevue à S. A. I. le grand-duc commandant en chef. C'est alors qu'ils déclarèrent que la Turquie, n'ayant plus les moyens de résister, souscrivait à toutes nos conditions.

Il témoignèrent en même temps le désir ardent d'une prompte conclusion qui permit d'arrêter les hostilités. S. A. I., le grand-duc, commandant en chef, désigna immédiatement des plénipotentiaires militaires chargés de régler avec les plénipotentiaires turcs les détails de la ligne de démarcation et des conditions d'armistice. Le jour même, les pourparlers commencèrent sur le protocole d'acceptation des bases préalables et sur la convention d'armistice, et le 19/31 janvier, à 6 heures du soir, ces deux actes furent revêtus des signatures qui les rendent définitifs. Les ordres furent immédiatement donnés de suspendre les opérations sur toute la ligne; le général Skobelev, dont le détachement se trouvait le plus rapproché de Constantinople, reçut cet ordre le soir même.

Ce n'a pas été sans peine que les plénipotentiaires turcs ont apposé leur signature au bas de ces actes. Ils ont compris que, dans la situation que la guerre avait faite à la Turquie, la paix était son seul salut.

En prenant la plume pour tracer son nom, le vieux Namyk pacha ne put retenir ses larmes, et lorsque S. A. I. Mgr le grand-duc lui tendit la main en lui exprimant l'espoir que désormais la Russie et la Turquie resteraient amies, Namyk pacha pressa longtemps cette main loyale sans pouvoir articuler une parole.

L'avenir prouvera que la réalisation de cette espérance serait conforme aux vrais intérêts de la Turquie aussi bien qu'à ceux de la Russie et de l'Europe.

I.

En vue d'un armistice à conclure entre les armées belligérentes russes et ottomanes, LL. Exc. Server pacha, ministre des affaires étrangères de la Sublime-Porte, et Namyk pacha, ministre de la liste civile de S. M. I. le sultan, se sont rendus au quartier impérial de S. A. I. le grand-duc Nicolas, commandant en chef de l'armée russe, munis des pleins-pouvoirs de la Sublime-Porte; et les bases proposées par S. A. I. le grand-duc, au nom de S. M. l'empereur de Russie, ayant été acceptées par les plénipotentiaires ottomans, ont été établies d'un commun accord dans les termes suivants :

1^o La Bulgarie, dans les limites déterminées par la majorité de la population bulgare, et qui, en aucun cas, ne sauraient être moindres que celles indiquées par la Conférence de Constantinople, sera érigée en principauté autonome tributaire, avec un gouvernement national chrétien et une milice indigène. L'armée ottomane n'y séjournera plus.

2^o L'indépendance du Montenegro sera reconnue. Un accroissement de territoire équivalent à celui que le sort des armes a fait tomber entre ses mains lui sera assuré. La frontière définitive sera fixée ultérieurement.

3^o L'indépendance de la Roumanie et de la Serbie sera reconnue. Un dédommagement territorial suffisant sera assuré à la première et une rectification de frontière à la seconde.

4^o La Bosnie et l'Herzégovine seront dotées d'une administration autonome avec des garanties suffisantes. Des réformes analogues seront introduites dans les autres provinces chrétiennes de la Turquie d'Europe.

5^o La Sublime-Porte s'engage à dédommager la Russie des frais de la guerre et des pertes qu'elle a dû s'imposer. Le mode, soit pécuniaire, soit territorial ou autre, de cette indemnité, sera réglé ultérieurement. S. M. I. le sultan s'entendra avec S. M. l'empereur de Russie pour sauvegarder les droits et les intérêts de la Russie dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles.

Des négociations seront immédiatement ouvertes au quartier-général de S. A. I. le grand-duc, commandant en chef, entre les plénipotentiaires des deux gouvernements, pour arrêter les préliminaires de la paix.

Aussitôt que les présentes bases et une convention d'armistice auront été signées, les hostilités seront suspendues entre les armées belligérentes, y compris celles de la Roumanie, de la Serbie et du Montenegro, pour toute la durée des négociations de paix. Les commandants en chef des deux armées belligérentes en Asie en seront immédiatement avisés à l'effet de procéder entre eux à la conclusion d'un armistice qui mettra fin également aux opérations militaires.

Le gouvernement impérial ottoman donnera l'ordre aux troupes ottomanes d'évacuer, dès que l'armistice aura été signé, les forteresses de Widdin, de Roustchouk et de Silistrie en Europe, et celle d'Erzeroum en Asie. En outre, les troupes russes auront la faculté d'occuper militairement, pendant la durée des pourparlers, certains points stratégiques spécifiés dans les conventions d'armistice sur les deux théâtres de la guerre.

En foi de quoi le présent protocole a été dressé et signé en double exemplaire à Andrinople, le dix-neuf (trente-un) janvier mil huit cent soixante-dix-huit.

(Signé) : NICOLAS, SERVER, NAMYK.

D'autre part une correspondance spéciale de Constantinople,

le 13 février, donne au *Journal de Genève* d'intéressants détails sur les négociations :

Les deux plénipotentiaires turcs, les vieux Namyk et Server pacha, accompagnés d'une belle suite, arrivèrent le 19 janvier à Kasanlik, après une pénible course de deux jours en voitures découvertes par un froid de dix degrés. Le lendemain seulement, 20 février, ils furent reçus par le grand-duc Nicolas, qui les remit à son secrétaire, M. Nélidoff, pour leur communiquer les bases des préliminaires de l'armistice et de la paix. Grandes exclamations des délégués turcs qui déclarent devoir en référer à leur gouvernement.

Dans les entrefaites, les Russes avaient occupé Andrinople. Les négociateurs y entrèrent, au milieu des troupes, le 23, où ils attendirent jusqu'au 26 la réponse de la Sublime-Porte. Cette réponse confirmait les pleins pouvoirs déjà accordés.

Les 27 et 28 janvier les négociations furent reprises et passablement avancées. Enfin, le 31 janvier, après l'arrivée d'un nouveau firman de pleins-pouvoirs du Sultan à ses délégués, le protocole fut signé, et dès le lendemain le Grand-duc Nicolas venait exprimer sa satisfaction personnelle et traitait magnifiquement à sa table les délégués turcs, y compris les rédacteurs de l'acte, Nedjib pacha et M. Tarin, ancien avocat français, devenu conseiller de la Porte et rédacteur diplomatique au ministère des affaires étrangères.

Depuis le 12 février, ajoute la même correspondance, « l'ancien premier drogman de l'ambassade de Russie, M. Onou, se trouve à Constantinople avec le consentement de la Porte et chargé d'une mission secrète, qui excite au plus haut point la curiosité diplomatique de Péra. Chacun songe au traité secret d'Unkiar Iskelessi et se demande si des clauses secrètes n'ont pas été signées à Andrinople, et si M. Onou n'est pas venu ici pour en presser ou en surveiller l'exécution.

» M. Onou, Valaque d'origine, est depuis quarante ans naturalisé sujet russe et il a épousé la fille adoptive du baron Jomini, ce qui lui a fait une situation exceptionnelle dans la diplomatie russe. Il était avant la guerre le confident du général Ignatieff, et le fait qu'il devance ici le corps diplomatique, qu'il arrive directement de St-Pétersbourg avec les dernières instructions de l'empereur et du prince Gortschakoff, fait naître toute espèce de conjectures sur la mission mystérieuse dont il paraît être chargé. »

Le commandant en chef de l'armée russe du Sud a adressé à ses troupes l'ordre du jour suivant, daté d'Andrinople, le 24 janvier (5 février), et qui clôt les opérations de la campagne :

Valeureux chefs et soldats de mon armée !

Au moment de passer les Balkans, j'ai réclamé de vous de nouveaux efforts, malgré votre fatigue, et depuis lors vous n'avez pas marché, vous avez volé : en moins d'un mois vous avez traversé pour ainsi dire toute la Turquie et vous êtes arrivés presque sous les murs de Tsargrad. Vous avez, comme en passant, taillé en pièces toute l'armée turque de Philipopoli, lui prenant toute son artillerie ; puis, par une marche rapide, vous vous êtes emparés d'Andrinople, la seconde capitale de l'ennemi, et vous avez fait votre apparition sur les rives de la mer Noire, de la mer de Marmara et de la mer Egée. L'ennemi n'a pu vous résister : il a courbé la tête et c'est lorsqu'il eut souscrit à toutes nos exigences que je vous ai fait faire halte.

Ces succès brillants et sans précédents ont été obtenus, non seulement par votre valeur et votre bravoure exemplaires, mais aussi par votre ab-

négalion à supporter les fatigues et les privations, ni le temps affreux, ni la boue profonde, ni les passages de rivières où vous aviez de l'eau jusqu'à la ceinture par un froid glacial, ne vous ont arrêtés. Je ne trouve pas d'expressions suffisantes pour vous remercier, héros, depuis les chefs les plus anciens jusqu'au dernier conducteur du train des équipages. Vous avez tous saintement rempli votre devoir ; vous avez tous supporté ce qui aurait été la de force des héros de l'antiquité. Reposez-vous donc maintenant et préparez-vous à rentrer avec gloire dans votre patrie, mais si l'ennemi essayait de ne pas signer la paix qu'on exige de lui, soyez prêts à de nouveaux combats pour l'obtenir.

Pendant que nous nous reposerons, prouvons que les héros russes, qui n'ont pas d'égaux dans un combat loyal, peuvent aussi servir d'exemple en dehors de la lutte et qu'ils sont les fermes défenseurs des habitants pacifiques, quelles que soient leur nationalité et leur religion, et les gardiens de leurs biens et de leur honneur ; montrons enfin qu'il n'y aura même pas un seul cas pouvant faire la moindre tache à la nouvelle gloire acquise par les armes russes au prix de nos sueurs et de notre sang.

NICOLAS.

Les trophées de la Russie, d'après les comptes-rendus officiels russes, seraient les suivants :

L'armée d'Asie a fait prisonniers, depuis le commencement de la guerre, 14 pachas et 50,200 officiers et soldats turcs ; elle a pris 662 canons, 16,000 tentes et 42,000 fusils, ainsi qu'une énorme quantité de vivres et de munitions. Le nombre des chevaux que cette armée a enlevés à l'ennemi s'élève à 18,000. On n'a pas encore compté les yatagans, les pistolets et les fusils qui ont été pris aux troupes irrégulières, ni les armes qui étaient en mauvais état au moment où on s'en est emparé. L'armée d'Asie a trouvé sur son passage 12,000 soldats malades ou blessés.

L'armée du Danube a fait prisonniers, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la signature de l'armistice : 15 pachas, 113,000 officiers et soldats ; elle a pris 606 canons de différents calibres, 9600 tentes et 140,200 fusils système anglais. Cette armée a pris en outre 24,000 chevaux. Le nombre des fusils, yatagans et pistolets pris aux troupes irrégulières s'élève à 200,000 ; on a pris aux Circassiens 13,000 lances et poignards. Le nombre des drapeaux enlevés aux Turcs est aussi très grand. On constate enfin que les Russes ont trouvé partout, en Asie comme en Europe, de riches provisions de sel, de pain et de riz. Les Turcs avaient entassé sur tous les points d'énormes quantités de munitions, en particulier beaucoup de poudre en baril et de plus 500 millions de cartouches.

PS. Le grand-duc Nicolas a établi son quartier-général à San Stephano sur la mer de Marmara. La flotte anglaise croise aux environs de l'île des Princes. La paix n'est pas encore signée.

Représentation graphique de la marche d'un corps de troupes combiné et de ses subdivisions. (Fin.)

II. Représentation graphique des marches des subdivisions d'un corps de troupe (planche).

Préparation de la table.

On tire dans la partie supérieure du papier une ligne horizon-